# **Informations à l’attention des conseils d’école**

## Organisation de la semaine scolaire-modalités et calendrier du processus de participation citoyenne

**Un engagement tenu**

Conformément aux engagements pris par la municipalité à l’occasion de la dernière campagne électorale et réaffirmée en décembre 2020 lors d’une conférence de presse, l’organisation de la semaine scolaire sur 4 jours ou 4,5 jours fera l’objet d’une consultation citoyenne.

**Un report pour un véritable débat public autour d’un enjeu de société**

En raison de la crise sanitaire, cette consultation a été reportée, afin de garantir un véritable débat public sur un sujet qui dépasse les frontières de l’école. En effet, l’organisation de la semaine scolaire n’est pas seulement un changement du nombre de jours d’école, c’est une réorganisation globale du temps de l’enfant. Les impacts sont multiples : modification des modes de garde, organisation du secteur associatif sportif et culturel, des services municipaux, des prestataires en périscolaire, des plannings en entreprises…

**Des débats contradictoires**

Afin de garantir un niveau de connaissance des enjeux pour les personnes amenées à se prononcer sur l’organisation de la semaine scolaire, des débats seront organisés autour de trois thématiques :

* Rythme scolaire et apprentissage,
* les impacts éducatifs des Temps d'Activités Périscolaires,
* l'organisation de la semaine scolaire : des enjeux de société multiples (secteur associatif, vie de l'entreprise, organisation familiale).

En présence d’experts sur les thématiques identifiées, des débats contradictoires seront animés par une personne externe à la collectivité afin de garantir le principe de neutralité sur lequel la ville s’est engagée depuis le début de la démarche. La ville se place en effet en qualité d’organisatrice des débats, elle en pose le cadre, en assure la communication mais n’y prend pas part.

A l’issue des débats, une synthèse sera produite et accessible via le site de la ville, une plateforme dédiée ainsi que sur les réseaux sociaux. Des exemplaires papiers seront également disponibles dans les mairies déléguées pour les personnes n’ayant pas accès aux supports numériques.

**Un vote sur une question unique** : êtes-vous pour la semaine de 4 jours ou pour la semaine de 4,5 jours ?

Le vote sera ensuite organisé sur une plateforme numérique accessible :

* Aux habitants de Cherbourg en Cotentin inscrits sur les listes électorales
* Aux parents d’élèves des enfants scolarisés dans une école de la ville
* Aux enseignants exerçant sur la ville et demeurant hors commune.

Comme pour les synthèses, un accès numérique et un accompagnement seront mis en place dans les mairies déléguées pour les personnes souhaitant voter et ne disposant pas de moyens informatiques.

Calendrier du processus :

* Juin 2021 : information en conseils d’écoles,
* début juillet 2021 : sensibilisation de la population sur le sujet avec le principe de recueil des paroles d’habitants (porteur de paroles) sur des manifestations locales (marchés),
* entre septembre et octobre 2021 : 3 débats (2 en semaine +1 le samedi),
* novembre : une semaine de votation sur la plateforme sécurisée.

1. Schéma directeur des écoles publiques

Le schéma directeur des écoles publiques fera l’objet d’un arbitrage politique en juin 2021 dans le cadre global de la PPI (Programmation Pluriannuelle d’Investissement). Une présentation du schéma directeur validé sera programmée en conseil d’école à la rentrée scolaire 2021-2022.